Pays de la Loire, Maine-et-Loire
Botz-en-Mauges

Les moulins de la commune de Botz-en-Mauges

Références du dossier

Numéro de dossier : IA49011366
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2024
Cadre de l'étude : inventaire topographique Mauges-sur-Loire
Auteur(s) du dossier : Mathilde Vozza, Ronan Durandière
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Commune de Mauges-sur-Loire

Désignation

Dénomination : moulin
Aires d'études : Mauges-sur-Loire
Localisations :
Pays de la Loire, Maine-et-Loire
Botz-en-Mauges

Historique

Les plus anciens moulins connus sur la commune de Botz sont ceux de Gévrisse mentionnés dès 1258 dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil **(voir tableau de repérage en annexe)**. Situés sur l'Èvre, ils appartenaient au cellérier de l'abbaye et servaient à fouler des draps. À la fin du XVe siècle, d'autres moulins à eau sont signalés sur la commune dont le Moulin-Moreau appartenant au prieuré de Beausse, attesté en 1485 et celui du Gué-aux-Jars ou Gué-Jard, possédé par le prieur de Mayet, qui existait dès 1489. Un autre moulin à eau (le Grand-Moulin ou le Petit-Moulin de Sienne) fut construit sur l'étang de Sienne par l'abbé de Saint-Florent-de-Saumur, Louis du Bellay, entre 1493 et 1496.
Les moulins à énergie éolienne de Botz semblent plus tardifs. Le moulin-tour de la Vigne du Pé fut construit en 1724 par Louis de Villoutreys, seigneur du Bas-Plessis. À Gévrisse, les meuniers exploitant les moulins à eau furent autorisés à construire un moulin à vent en 1768. Les trois autres moulins à vent localisés sur la commune figurent sur le cadastre de 1827. Destinés à la fabrication de la farine, neuf d'entre eux étaient encore en activité en 1861 d'après les carnets de patente.

Période(s) principale(s) : Moyen Age, Temps modernes, Epoque contemporaine

Description

Douze moulins ont été repérés sur la commune de Botz-en-Mauges **(voir tableau de repérage en annexe)** : dont sept moulins à eau et cinq moulins à vent. Seuls deux sont encore en élévation et ont été étudiés : le moulin à eau dit le Moulin Moreau et le moulin à vent dit le Moulin des Vignes de Pé.
Les moulins à eau de Botz se répartissent le long de la rivière de l'Evre et de deux de ses affluents : le ruisseau du Moulin-Moreau ou de la Touchette et le ruisseau de l'Etang.

Typologies :
Décompte des œuvres : repérées 12 ; étudiées 2

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de Maine-et-Loire ; 5 E 6/80. **Bail de la veuve de Villoutreys à René Bretault, meunier pour le moulin à eau appelé le Moulin-neuf** (4 août 1745).

- Archives départementales de Maine-et-Loire, 5 E 145 (Martin, notaire). **Procès-verbal des moulins de Gévrisse** (29 novembre 1743).

- Archives départementales de Maine-et-Loire ; 5 E 145 (Martin, notaire). **Procès-verbal des moulins de Gévrisse** (14 juin 1764).

- Archives départementales de Maine-et-Loire ; H 2006. **Prieuré de Mayet. - Titres du domaine, fief, cens et rentes du prieuré de Mayet dans la paroisse de Botz : à la Brejonnière, la Basse Boulivrie, la Chouinière, au moulin de Gévrise, au moulin du Gué-au-Jard, la Morinière, les Pionneaux, la Parsonnière, la Rougère, la Petite Touche, le Villot** (1452-1761).

- Archives départementales de Maine-et-Loire ; H 2014. **Contrat d'acquêt fait par Jean Jaillart de six boisseaux de seigle de rente sur le moulin, terre et domaine de Gévrise** (mars 1478).
  f° 109

- Archives départementales de Maine-et-Loire ; H 2016. **Autorisation accordée aux frères Gaudin, meuniers à Gévrisse en Botz, d'élever un moulin à vent sur une pièce de terre dépendante de la métairie de la Chouinière ; les religieux "dans les vues d'obliger lesdits Gaudin et de leur procurer le moyen de faire moudre les grains nécessaires à la subsistance du public" consentent à commuer le devoir de champart dû sur le fonds au fief de la cellérerie, s'élevant à la sixième partie des fruits, en une redevance annuelle d'un boisseau de froment et de deux chapons ; mais la pièce de terre et le moulin qui y sera construit relèveront toujours de la cellérerie à la charge "des anciens cens et devoirs, émolumens et aventures de fief"** (26 avril 1768).
  f° 248

- Archives départementales de Maine-et-Loire ; H 3715. **Roger, abbé de Saint-Florent, avec l'assentiment du chapitre général, détermine les droits et revenus du cellérier de Saint-Florent-le-Vieil et du prévôt de Saint-Laurent du Mottay. Après avoir relaté les vicissitudes antérieures de ces deux offices, il règle les détails des coutumes et des droits de juridiction attribués à chacun d'eux, reconnaît la haute justice sur tout le territoire de Saint-Florent-le-Vieil au cellérier seul et réglemente leurs revenus respectifs en Vallée, à Saint-Gilles de Botz, à Saint-Germain, leurs dîmes, leurs droits de péage, etc. Actum in festo beati Florentii de Maio, anno Domini MCC quinquagesimo octavo** (1258, mai).
  f° 71 v°-72 v°

- Archives départementales de Maine-et-Loire ; 2 P 140. **Patentes : carnets des établissements industriels. Commune de Botz-en-Mauges** (1847-1871)

- Archives diocésaines d'Angers ; P 1253. **Expertise de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil et de ses dépendances (églises, métairies, closeries, moulins, ponts et chaussées) à la demande de l'abbé commendataire André Bernard Constance de Forbin d'Oppède (1748)**.

Documents figurés

- **Plans cadastraux napoléoniens. Botz-en-Mauges. 1827.** (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4 / 36).

- **Extrait de la carte de Cassini en couleur (feuilles gravées et aquarellées), issue de l'exemplaire dit de "Marie-Antoinette", XVIIIe siècle.** (Bibliothèque nationale de France).

Bibliographie

- FOURAGE, Gérard. **Le territoire de Saint-Florent-le-Vieil au Moyen Âge**. Mémoire de DES d'histoire. Université de Tours, 1967.
  p. 95-97

- PORT, Célestin. **Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire**, 3 vol., Paris-Angers, 1874-1878 ; réédition, mise à jour et augmentée (coll.), 4 vol., Angers : 1965-1989 ; supplément (Sarazin, André), 2 vol. Angers : 2004.

Périodiques

- MEUGE, Jacques. **L'Èvre, à la recherche des moulins à eau. Moulins d'Anjou**. Le bulletin des Amis des Moulins d'Anjou. n° 53, 4e trimestre 1991.
p. 3 à 7

Annexe 1

Tableau de repérage des moulins de la commune de Botz-en-Mauges

Les dossiers sélectionnés figurent en gras

ID	Lieu / Adresse	Cadastre	Types	Renseignements historiques. Sources
1	Gévrisse	1827 A1 118-120 ; 2019 A 1386	Moulin à eau ; moulin de berge (détruit)	Des moulins à draps sont signalés à Gévrisse dès 1258 (AD 49, H 3715, f° 72). Ils appartenaient à cette date au cellérier de l'Abbaye de Saint-Florent. En 1478, Jean Jaillart acquiert six boisseaux de seigle de rente sur le moulin, terre et domaine de Gévrise (AD 49, H 2014, f ° 109). « Le bien, domaine, terres, maisons, molins, jardrins de Gévrisse » est mentionné en 1531 comme appartenant au prieuré de Mayet (AD 49, H 2006). En 1548, les moulins procurent une rente annuelle de 4 livres tournois (Fourage 1967 : p. 97). Ils reviennent visiblement au cellérier ensuite (Port 1876 : p. 259). En 1637, on n'y voit plus qu'un seul moulin à froment auquel est adossé un moulin à foulon cette même année (Port 1876 : p. 259). Les moulins figurent encore sur le cadastre de 1827 (1827 A1 118-120).

				En 1861, seul le moulin à farine fonctionne encore durant 7 mois de l'année (3 paires de meules). Il était mis en action par une roue à palettes de 6 m de diamètre sur 1 m de large (AD49, 2 P 140).
2	Gévrisse	1827 A1 81	Moulin à vent (détruit)	Moulin à vent construit en 1768 comme le montre une autorisation accordée aux frères Gaudin, meuniers à Gévrisse en Botz, d'élever un moulin à vent sur une pièce de terre dépendante de la métairie de la Chouinière (AD 49, H 2016, f° 248). Les religieux "dans les vues d'obliger lesdits Gaudin et de leur procurer le moyen de faire moudre les grains nécessaires à la subsistance du public" consentent à commuer le devoir de champart dû sur le fonds au fief de la cellérerie, s'élevant à la sixième partie des fruits, en une redevance annuelle d'un boisseau de froment et de deux chapons ; mais la pièce de terre et le moulin qui y sera construit relèveront toujours de la cellérerie à la charge "des anciens cens et devoirs, émolumens et aventures de fief" (26 avril 1768) ; voir aussi plan AD 49, 1 B 1033. Le moulin figure sur le cadastre de 1827. Ce moulin à farine, possédant une paire de meules, tournait

				encore en 1861 (AD 49, 2 P 140).
3	Grand-Moulin (le)	1827 A1 329-332	Moulin à eau ; moulin à retenue (détruit)	Moulin à eau figurant sur le cadastre de 1827 (1827 A1 329-332). Arrêté avant 1861. Il pourrait s'agir du Grand-Moulin de Sienne dont le toponyme a disparu, mais qui existait sur la paroisse Saint-Gilles de Botz en 1548. Il pourrait avoir été construit vers 1493-1496 par Louis du Bellay, abbé et cellérier de Saint-Florent (Fourage 1967 : p. 95-97). Une expertise en est faite en 1748 (Archives diocésaines, Angers ; P 1253).
4	Gué-Jard (le)	1827 B1 19	Moulin à vent (détruit)	Moulin à vent figurant sur le cadastre de 1827 (1827 B1 19). Ce moulin à farine, à une paire de meule, appartenait en 1861 à Étienne Godin (AD 49, 2 P 140).
5	Gué-Jard (le)	1827 B1 124-125	Moulin à eau ; moulin à retenue (détruit)	Le moulin à eau du Gué aux Jars ou du Gué-Augeard est signalé dès 1489. En 1494, il est acquis de Jean Chauvet par Jean de Sainte-Colombe, prieur de Mayet (AD 49, H 2006, f° 258 ; Port 1876 : p. 322). Le moulin figure sur le cadastre de 1827 (1827 B1 123 à 126). En 1861, il était exploité par Étienne Godin. Il possédait une seule paire de meules chômant plus de 4 mois par an. Il était mis en action par une roue à augets de 3,60 m de diamètre sur 0,55 m de large prenant l'eau en-

				dessus (AD49, 2 P 140).
6	Maison-Neuve (la)	1827 C2 398	Moulin à vent (détruit)	Moulin figurant sur le cadastre de 1827 (1827 C2 398). Arrêté avant 1861.
7	**Moulin-Moreau (le)**	**1827 B2 484 ; 2019 B 257**	**Moulin à eau ; moulin à retenue**	**Le Moulin-Moreau est signalé dans le censif de 1485 du prieuré Saint-Jacques de Beausse (AD 49, H 2070). Il figure encore sur le cadastre de 1827 (1827 B1 123 à 126) et fut actif jusqu'au début du XXe siècle. Le moulin conserve son élévation de la fin du XVIIIe siècle. Au centre de la façade, une niche accueille une statuette de la Vierge à l'Enfant (voir notice IA49011422).**
8	**Moulin-des-Vignes-de-Pé (le)**	**1827 C2 442 ; 2019 C 390**	**Moulin à vent**	**Moulin à vent construit en 1724 comme l'atteste la date portée au-dessus de l'une de ses portes et son marché de construction (voir notice IA49011368). Ce moulin à farine possédait une seule paire de meules. En 1861, il appartenait à Jean Gaudin et Pierre Bretault (AD 49, 2 P 140). Le moulin a fait l'objet d'une restauration, subventionnée par la Fondation du patrimoine.**
9	Moulin-Neuf (le)	1827 C2 398	Moulin à eau ; moulin à retenue (détruit)	Le Moulin-Neuf est signalé dès 1687 (AD 49, 1 B 937). Il appartenait au seigneur du Bas-Plessis et constituait le troisième moulin de la chaussée du château. En 1745,

				son bail est confié à René Bretault (AD 49, 5 E 6, Bry, notaire, 4 août 1745). Le moulin figure encore sur le cadastre de 1827 (1827 C2 398). Exploité par la famille Bretault en 1861, il renfermait 2 paires de meules ne pouvant tourner ensemble et chômant 4 mois de l'année. Il était mis en action par une roue à augets prenant l'eau en-dessus de 4,30 m de diamètre sur 0,60 m de large (AD49, 2 P 140).
10	Petit-Moulin (le)	1827 A1 317	Moulin à eau ; moulin à retenue (détruit)	Moulin figurant sur le cadastre de 1827 (1827 A1 317) ; il fut brulé en 1793 ainsi que les logements du meunier, grange et taiterie (AD 49, 6 L 24). Il pourrait s'agir du Petit-Moulin de Sienne dont le toponyme a disparu, mais qui existait sur la paroisse Saint-Gilles de Botz en 1548. Il pourrait avoir été construit vers 1493-1496 par Louis du Bellay, abbé et cellérier de Saint-Florent (Fourage 1967 : p. 95-97). Une expertise en est faite en 1748 (Archives diocésaines, Angers ; P 1253).
11	Pièce (la)	1827 C2 408 ; 2019 C 411	Moulin à vent (détruit)	Moulin figurant sur le cadastre de 1827 (1827 C2 408). Il appartenait en 1861 Jacques Bretault et à la veuve de Joseph Bretault. Destiné à la fabrication de la farine, il possédait une seule paire de meules (AD 49, 2 P 140).

Annexe 2

Marché de construction pour le moulin de la vigne Dupé à Botz, 23 septembre 1724. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 5 E 31/21, Guilbault, notaire).

Le vingt et troisième jour de septembre mil sept cents vingt et quatre avant midy.
Par devant nous Charles Guilbault notaire royal à Angers, résident à la Pommeraye sur Loire, furent présents establys et deument soumis Messire Louis de Villoutreys, chevallier, seigneur du Bas-Plessis, Clérambault et autres lieux demeurant dans son chasteau du Bas-Plessis, paroisse de Chaudron d'une part, Pierre Briau, maître masson demeurant au bourg dudit Chaudron, et Pierre Rousseau, maître charpentier et esmoullageur demeurant paroisse de Botz d'autre part, lesquels ont fait le marché qui suit c'est à scavoir que lesd. Briau et Rousseau ce sont obligés chascun en ce quy regarde leur mestier de bastir un moullin à vant dans le clos de vigne nommé le clos Dupé au costé de l'estang dud. chasteau du Bas-Plessis dans l'endroit ou mond. seigneur leur a marqué, la masse duquel moullin aura vingt et trois pieds de hauteur hors terre et de unze pieds et demy de dedans en dedans tant du bas que du haut et les murs de deux pieds et demy d'espaisseur et aidera de sa personne pour bescher la pierre quy sera necessaire pour la construction dud. moullin de mond. seigneur de trois hommes chaque jour qu'il y sera pour luy aider à bescher lad. pierre laquelle pierre et la chau et sable quy sera nécessaire mond. seigneur luy fera rendre à plasse et laquelle masse dud. moullin led. Briau promet rendre bien faitte et parfaitte dans le dix du mois de may prochain a peinne et ce pour lequel ouvrage mond. seigneur de Villoutreys promet et s'oblige luy passer la somme de deux cents livres travaillant payant fin et besoigne fin de payement. Et led. Rousseau de faire la charpente dud. moullin auquel il y aura deux planchers et de faire aussy généralement tous les ustanciles dud. moullin en ce quy regarde sond. mestier de charpentier et esmoullageur et d'amoullageur led. moullin pourquoy faire mond. seigneur luy fournira du bois prospre pour lad. charpente et uststanciles dud. moullin et le moullage d'icelluy lequel moullage il yra choisir dans la ville d'Angers et abattra et débittera le bois qu'il conviendra pour la construction d'icelluy, que mond. seigneur luy fera rendre à plasse et rendra led. moullin bien et deument fait et parfait tournant et virant clef en main dans la feste de Saint Jean Baptiste prochaine a penne et pour lesquels ouvrages faire mond. seigneur de Villoutreys promet et s'oblige payer et bailler aud. Rousseau la somme de deux cents cinquante livres payable travaillant payant fin de bezoigne fin en payement et pour décider à dieu luy donnera un poinson de vin qu'il prendra aud. chasteau du Bas-Plessis et rendra le futs aud. chasteau du Bas-Plessis, le quy a esté par lesd. partyes consenty, stipuller et accsepter auquel marchay tenir et s'obligent et à deffault bien et renoncer et dont il fait et passé aud. chasteau du Bas-Plessis presents H. Personnier, Michel et Pierre Bretault, marchands meusniers demeurant susd. paroisse de Chaudron, tesmoingz et led. Rousseau a dit ne scavoir signer, ditte paroisse de Botz, constat bien entendu que led. Rousseau fera les portes et fenestres dud. moullin aussy bien et deument faittes et n'aura point les branshages du bois qu'il abattra seullement les couppaux, glozes et bois. Clef en main en marge, hauteur, apenne et […] gloze dud. moullin aprouver Et sept mots rayés sont nuls.

De Villoutreys
Pierre Briau
M. Bretault, P. Bretault
Guillebault

Controllé à Chalonnes le 3 octobre 1724. Soixante sols
Boitault

Annexe 3

Archives diocésaine, Angers ; P 1253. Expertise de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil et de ses dépendances à la demande de l'abbé commendataire André Bernard Constance de Forbin d'Oppède (1748) ; au grand et au petit moulin de Botz (transcription Pierre Brunet, 1999).

[…]
De la sommes transportés **au grand moulin** dépendant de ladite abbaye, situé paroisse de Botz, distant d'une demie lieue de la dite métairie de la Formetrie, où étant remarqué que les jambages et cintre en tuffeau de la porte d'entrée du dit moulin est entièrement crevée, les tuffeaux usés et crevés par la vétusté. Il est nécessaire de la refaire à neuf dans son ancienne construction. La fermeture de ladite porte et de quatre autres portes sont entièrement usées et pourries. Il y en faut rapporter cinq autres de bois de chêne, celle d'entrée de cinq pieds et demi de haut sur quatre et demi de large ; les autres de cinq pieds sur deux et demi de large, toutes garnies de leur ferrure, serrure et verrous. Pour quoi faire et fournir appartient la somme de cent vingt livres. 120
Les cinq croisées en bois des chambres du dit moulin sont totalement ruinées. Il faut les refaire à neuf en entier, tant en chassis dormants, chassis à verre, volets, vergettes, targettes que vitrage. Pour quoi il appartient la somme de quatre vingt livres. 80

La cloison de planches en bois de chêne d'une chambre attenante dudit moulin est totalement usée et pourrie. Il faut la refaire à neuf, et pour cet effet, y fournir cent quarante pieds dessus. Pour quoi faire et fournir, en y comprenant la porte qui y sera pratiquée et faire la dite cloison dans son ancienne conformation, il appartient la somme de soixante livres. 60

Les murs du contour du dit moulin sont en partie usés et corrompus. Il est nécessaire d'en faire à neuf à l[…]

De la sommes transportés au grand moulin dépendant de ladite abbaye, situé paroisse de Botz, distant d'une demie lieue de la dite métairie de la Formetrie, où étant remarqué que les jambages et cintre en tuffeau de la porte d'entrée du dit moulin est entièrement crevée, les tuffeaux usés et crevés par la vétusté. Il est nécessaire de la refaire à neuf dans son ancienne construction. La fermeture de ladite porte et de quatre autres portes sont entièrement usées et pourries. Il y en faut rapporter cinq autres de bois de chêne, celle d'entrée de cinq pieds et demi de haut sur quatre et demi de large ; les autres de cinq pieds sur deux et demi de large, toutes garnies de leur ferrure, serrure et verrous. Pour quoi faire et fournir appartient la somme de cent vingt livres. 120

Les cinq croisées en bois des chambres du dit moulin sont totalement ruinées. Il faut les refaire à neuf en entier, tant en chassis dormants, chassis à verre, volets, vergettes, targettes que vitrage. Pour quoi il appartient la somme de quatre vingt livres. 80

La cloison de planches en bois de chêne d'une chambre attenante dudit moulin est totalement usée et pourrie. Il faut la refaire à neuf, et pour cet effet, y fournir cent quarante pieds dessus. Pour quoi faire et fournir, en y comprenant la porte qui y sera pratiquée et faire la dite cloison dans son ancienne conformation, il appartient la somme de soixante livres. 60

Les murs du contour du dit moulin sont en partie usés et corrompus. Il est nécessaire d'en faire à neuf à l'estimation de dix huit toises en mortier à chaux et à sable. Il est aussi nécessaire de recrépir les murs de l'étable et de la boulangerie à l'estimation de vingt et deux toises, relever à neuf en lattes et tuiles la couverture de la boulangerie et de l'étable à l'estimation de dix toises ; refaire le four à neuf. Pour tout quoi faire et fournir, il appartient la somme de deux cent vingt quatre livres dix sols. 224,10.

Le degré de la maison est entièrement usé. Il faut le refaire à neuf de bois de chêne dans sa première construction. Pour quoi il appartient la somme de quarante livres. 40

Examen fait de la chaussée, remarqué qu'elle est crevée en plusieurs endroits. Il est nécessaire pour la rétablir de la retalluer et la garnir de pierres en dessus dans la longueur de trente huit toises sur deux toises et demie de larges. Pour quoi à faire et fournir appartient trois cent quatre vingt livres. 380

Ensuite nous sommes transportés au petit moulin peu éloigné ci-dessus, où étant remarqué que la principale porte d'entrée du dit moulin est pourrie et usée. Il est nécessaire d'y en rapporter une autre de bois de chêne de cinq pieds et demi de haut sur quatre et demi de large, garnie de sa ferrure, serrure et verrous. A côté de la porte est une petite fenêtre dont la fermeture est totalement usée. Il convient de la refaire à neuf dans sa première construction. Pour quoi faire et fournir appartient la somme de cinquante livres. 50

Le colombage servant de mur et le plancher sont crevés et usés, ainsi que le pignon qui est aussi de colombage. Il est nécessaire de les refaire à neuf à l'estimation de vingt cinq toises de terrasse ou plancher. Quoi faisant, rapporter quatre vingt dix pieds de tuiles et quarante pieds de soliveaux. Pour tout quoi faire et fournir, il appartient la somme de trois cents livres, compris une petite porte qui sera pratiquée au bout du colombage à l'endroit où est l'ancienne. 300

Partie des murs du dit moulin sont crevés. Il faut les refaire à neuf à chaux et à sable à l'estimation de trente toises et recrépir le surplus des dits murs à l'estimation de dix toises à chaux et à sable. Pour quoi faire et fournir appartient la somme de trois cent vingt livres. 320

Examen fait de la charpente et couverture, remarqué que ladite charpente est […] et partie cassée. Il est nécessaire, pour la rétablir, de la démonter, retailler et remonter, rapporter deux tirants de chacun vingt cinq pieds de long, vingt pieds de filières, trente pieds de coyaux, une aiguille de six pieds de haut, fournir les lattes et tuiles pour la couverture. Pour quoy faire et fournir appartient la somme de trois cents livres. 300

Examen pareillement fait du moulin, remarqué que l'arbre et la grande roue du dit moulin sont pourris et usés. Il est nécessaire d'en fournir d'autres, scavoir l'arbre de quinze pieds de long sur deux pieds d'écarissage, et la roue d'environ cinq pieds et demi de diamètre. Pour quoi faire et fournir, il appartient la somme de cent cinquante livres. 150

Au bout de la chaussée, il paraît qu'il y avait une arche, laquelle ne subsiste plus. Il y a seulement des planches pour passer. Il est nécessaire de refaire la dite arche à l'estimation de douze pieds de longueur, huit à neuf pieds de large. Pour quoi il appartient à faire et fournir la somme de deux cent vingt livres. 220

[…]estimation de dix huit toises en mortier à chaux et à sable. Il est aussi nécessaire de recrépir les murs **de l'étable et de la boulangerie** à l'estimation de vingt et deux toises, relever à neuf en lattes et tuiles la couverture de la boulangerie et de l'étable à l'estimation de dix toises ; refaire le four à neuf. Pour tout quoi faire et fournir, il appartient la somme de deux cent vingt quatre livres dix sols. 224,10.

Le degré de la maison est entièrement usé. Il faut le refaire à neuf de bois de chêne dans sa première construction. Pour quoi il appartient la somme de quarante livres. 40

Examen fait de la chaussée, remarqué qu'elle est crevée en plusieurs endroits. Il est nécessaire pour la rétablir de la retalluer et la garnir de pierres en dessus dans la longueur de trente huit toises sur deux toises et demie de larges. Pour quoi à faire et fournir appartient trois cent quatre vingt livres. 380

Ensuite nous sommes transportés **au petit moulin** peu éloigné ci-dessus, où étant remarqué que la principale porte d'entrée du dit moulin est pourrie et usée. Il est nécessaire d'y en rapporter une autre de bois de chêne de cinq pieds et demi de haut sur quatre et demi de large, garnie de sa ferrure, serrure et verrous. A côté de la porte est une petite fenêtre dont la fermeture est totalement usée. Il convient de la refaire à neuf dans sa première construction. Pour quoi faire et fournir appartient la somme de cinquante livres. 50
Le colombage servant de mur et le plancher sont crevés et usés, **ainsi que le pignon qui est aussi de colombage**. Il est nécessaire de les refaire à neuf à l'estimation de vingt cinq toises de terrasse ou plancher. Quoi faisant, rapporter quatre vingt dix pieds de tuiles et quarante pieds de soliveaux. Pour tout quoi faire et fournir, il appartient la somme de trois cents livres, compris une petite porte qui sera pratiquée au bout du colombage à l'endroit où est l'ancienne. 300
Partie des murs du dit moulin sont crevés. Il faut les refaire à neuf à chaux et à sable à l'estimation de trente toises et recrépir le surplus des dits murs à l'estimation de dix toises à chaux et à sable. Pour quoi faire et fournir appartient la somme de trois cent vingt livres. 320
Examen fait de la charpente et couverture, remarqué que ladite charpente est […] et partie cassée. Il est nécessaire, pour la rétablir, de la démonter, retailler et remonter, rapporter deux tirants de chacun vingt cinq pieds de long, vingt pieds de filières, trente pieds de coyaux, une aiguille de six pieds de haut, fournir les lattes et tuiles pour la couverture. Pour quoy faire et fournir appartient la somme de trois cents livres. 300
Examen pareillement fait du moulin, remarqué que **l'arbre et la grande roue du dit moulin** sont pourris et usés. Il est nécessaire d'en fournir d'autres, scavoir l'arbre de quinze pieds de long sur deux pieds d'écarissage, et la roue d'environ cinq pieds et demi de diamètre. Pour quoi faire et fournir, il appartient la somme de cent cinquante livres. 150
Au bout de la chaussée, il paraît qu'il y avait une arche, laquelle ne subsiste plus. Il y a seulement des planches pour passer. Il est nécessaire de refaire la dite arche à l'estimation de douze pieds de longueur, huit à neuf pieds de large. Pour quoi il appartient à faire et fournir la somme de deux cent vingt livres. 220
[…]

Illustrations

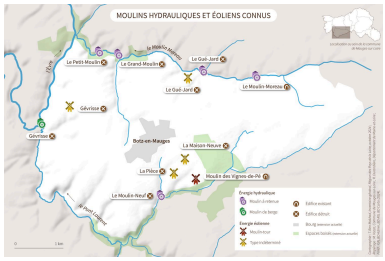

Typologie des moulins repérés sur la commune de Botz-en-Mauges. Dess. Théo Ben Makhad
IVR52_20244900663NUDA

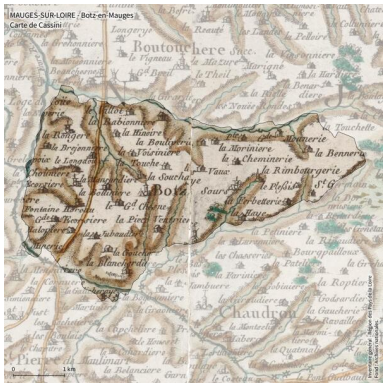

Extrait de la carte de Cassini en couleur (feuilles gravées et aquarellées), issue de l'exemplaire dit de "Marie-Antoinette", XVIIIe siècle. (BnF). Dess. Théo Ben Makhad
IVR52_20234900290NUDA

Le moulin à eau de Gévrisse (1). Extrait du plan cadastral de 1827, section A1, parcelles n° 118-120. (AD Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/2).
IVR52_20244900123NUCA

Les bords de l'Evre et le site des anciens moulins de Gévrisse (1). Phot. Armelle Maugin
IVR52_20244900300NUCA

Le moulin à vent de Gévrisse (2). Extrait du plan cadastral de 1827, section A1, parcelle n ° 81. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/2).
IVR52_20244900122NUCA

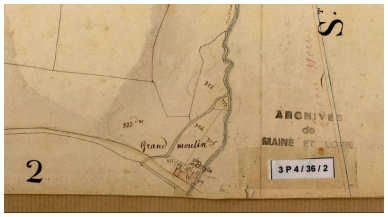

Le Grand-Moulin (3). Extrait du plan cadastral de 1827, section A1, parcelles n° 329-332. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/2).
IVR52_20244900130NUCA

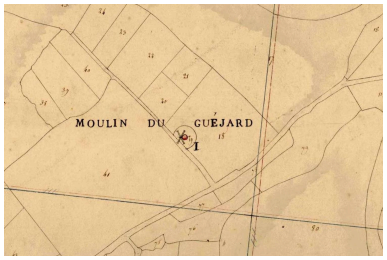

Le moulin à vent du Gué-Jard (4). Extrait du plan cadastral de 1827, section B1, parcelle n ° 19. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/4). IVR52_20244900129NUCA

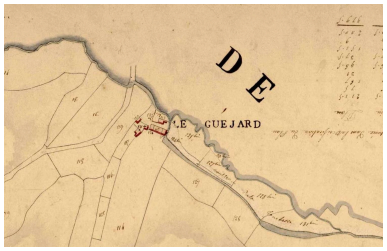

Le moulin à eau du Gué-Jard (5). Extrait du plan cadastral de 1827, section B1, parcelle n° 123. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/4). IVR52_20244900128NUCA

Le moulin de la Maison-Neuve (6). Extrait du plan cadastral de 1827, section C2, parcelle n° 398. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/8). IVR52_20244900127NUCA

Le Moulin-Moreau (7). Extrait du plan cadastral de 1827, section B2, parcelle n° 484. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/5). IVR52_20244900126NUCA

Le moulin à vent des Vignes de Pé (8). Extrait du plan cadastral de 1827, section C2, parcelle n ° 442. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/8). IVR52_20244900120NUCA

Le moulin de la Vigne du Pé (8), vu depuis le sud. Phot. Armelle Maugin IVR52_20244900373NUCA

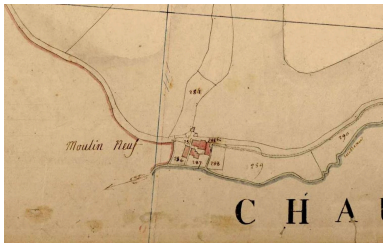

Le Moulin-Neuf (9). Extrait du plan cadastral de 1827, section C2, parcelle n° 288. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/8). IVR52_20244900125NUCA

Le Petit-Moulin (10). Extrait du plan cadastral de 1827, section A1, parcelles n°316-317. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/2). IVR52_20244900124NUCA

Le moulin à vent de la Pièce (11). Extrait du plan cadastral de 1827, section C2, parcelle n ° 408. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/8). IVR52_20244900121NUCA

Grévisse. Détail de la chaussée
de l'ancien moulin à eau.
Phot. Mathilde Vozza
IVR52_20244901194NUCA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :
Botz-en-Mauges : présentation de la commune (IA49011000) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Botz-en-Mauges
Mauges-sur-Loire : présentation de l'aire d'étude (IA49010997)
Les moulins de l'aire d'étude de Mauges-sur-Loire (IA49011346)
Édifices repérés et/ou étudiés :
Moulin à eau dit le Moulin-Moreau (IA49011422) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Botz-en-Mauges, le Moulin-Moreau
Moulin à farine, dit moulin à vent de la vigne du Pé (IA49011368) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Botz-en-Mauges, la Vigne du Pé

Auteur(s) du dossier : Mathilde Vozza, Ronan Durandière
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Commune de Mauges-sur-Loire

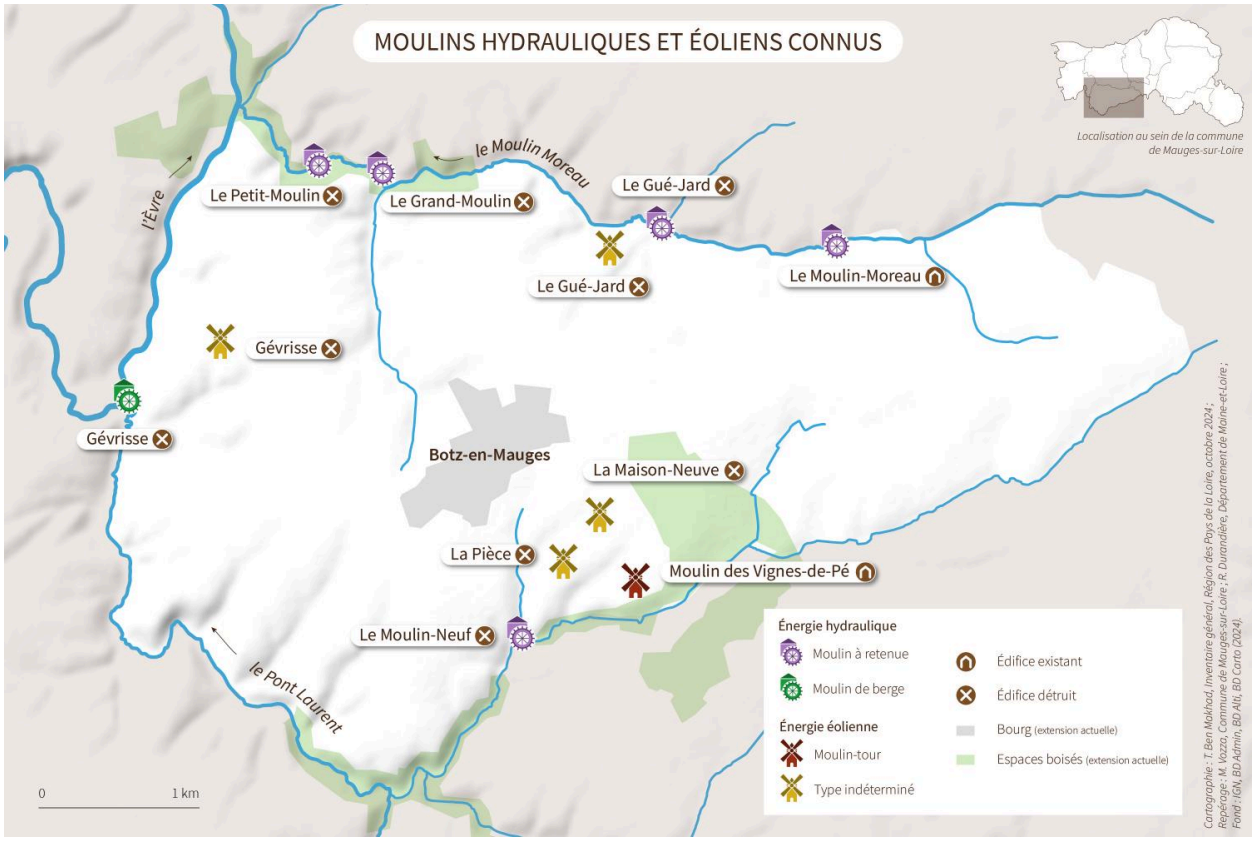

Typologie des moulins repérés sur la commune de Botz-en-Mauges.

IVR52_20244900663NUDA
Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad
Date de prise de vue : 2024
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

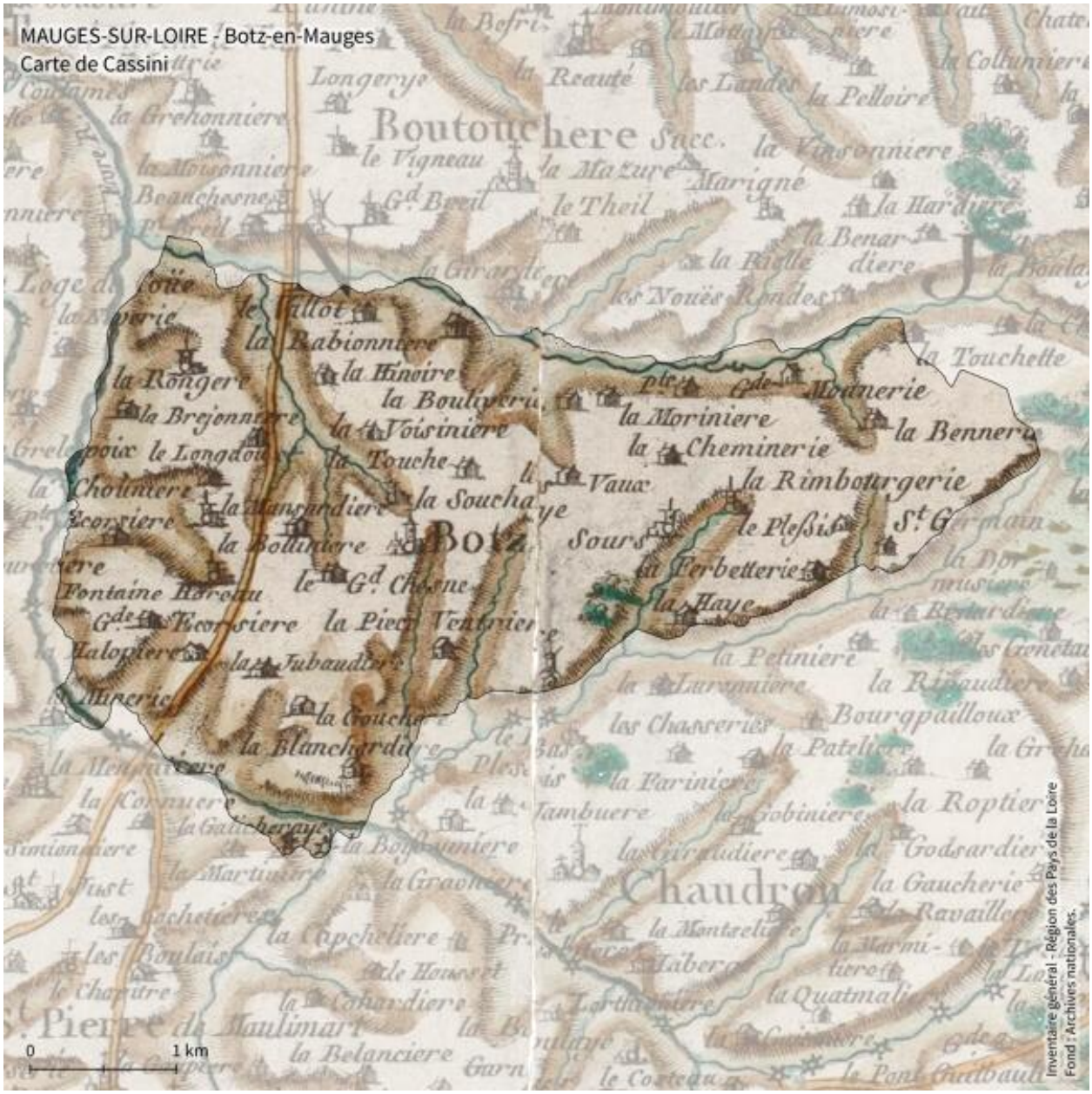

Extrait de la carte de Cassini en couleur (feuilles gravées et aquarellées), issue de l'exemplaire dit de "Marie-Antoinette", XVIIIe siècle. (BnF).

Référence du document reproduit :

- **Extrait de la carte de Cassini en couleur (feuilles gravées et aquarellées), issue de l'exemplaire dit de "Marie-Antoinette", XVIIIe siècle.** (Bibliothèque nationale de France).

IVR52_20234900290NUDA
Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Bibliothèque nationale de France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le moulin à eau de Gévrisse (1). Extrait du plan cadastral de 1827, section A1, parcelles n° 118-120. (AD Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/2).

Référence du document reproduit :

- **Plans cadastraux napoléoniens. Botz-en-Mauges. 1827.** (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4 / 36).

IVR52_20244900123NUCA
Date de prise de vue : 2024
(c) Archives départementales de Maine-et-Loire ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les bords de l'Evre et le site des anciens moulins de Gévrisse (1).

IVR52_20244900300NUCA
Auteur de l'illustration : Armelle Maugin
Date de prise de vue : 2024
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

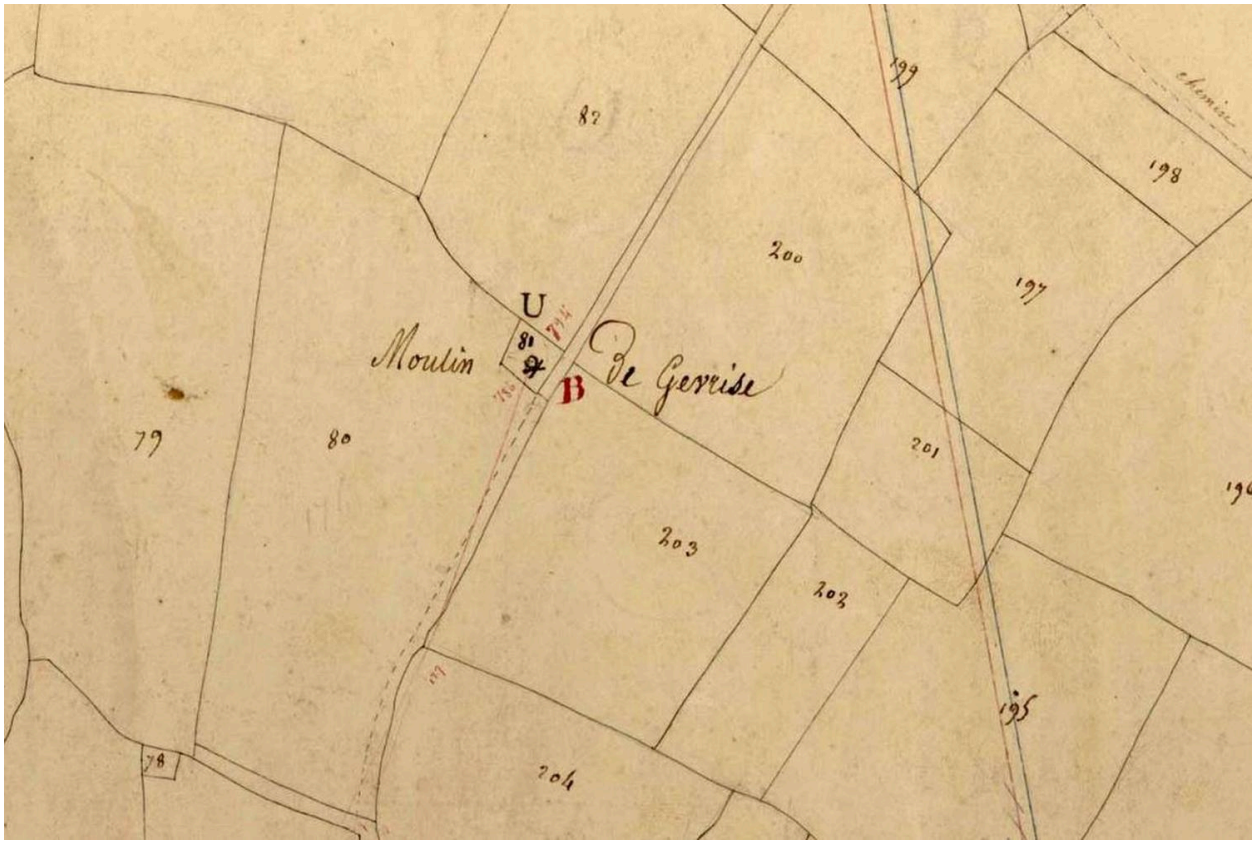

Le moulin à vent de Gévrisse (2). Extrait du plan cadastral de 1827, section A1, parcelle n° 81. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/2).

Référence du document reproduit :

- **Plans cadastraux napoléoniens. Botz-en-Mauges. 1827.** (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4 / 36).

IVR52_20244900122NUCA
Date de prise de vue : 2024
(c) Archives départementales de Maine-et-Loire ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

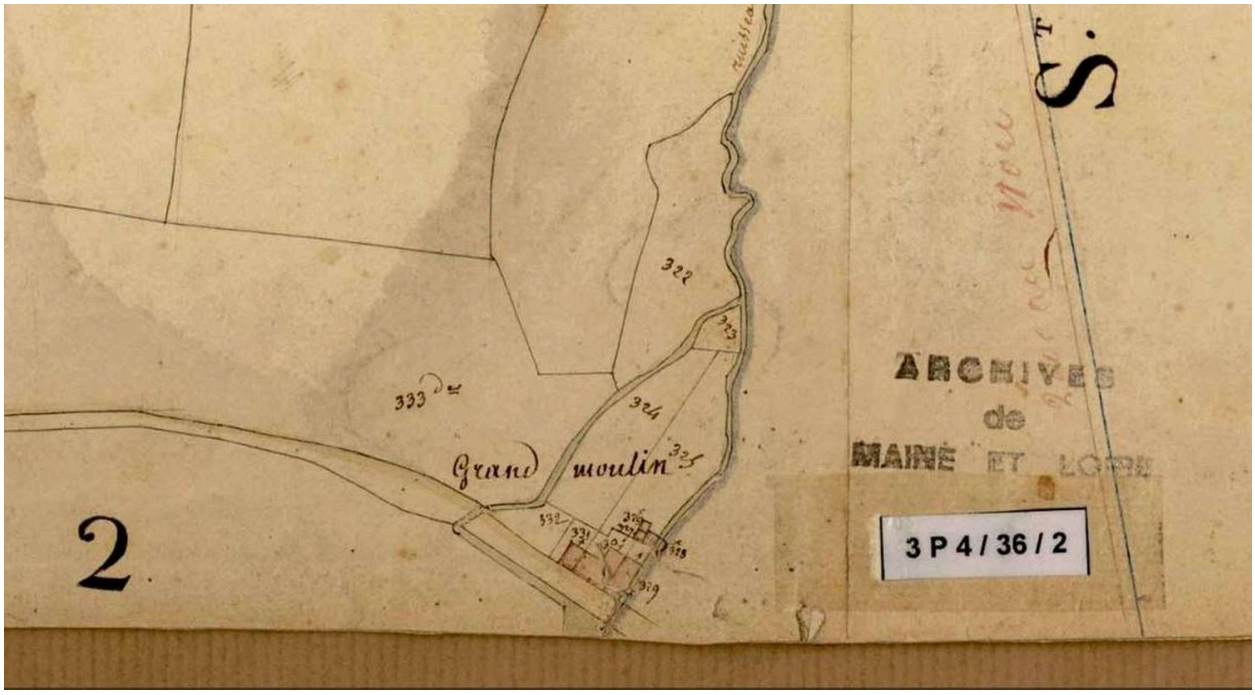

Le Grand-Moulin (3). Extrait du plan cadastral de 1827, section A1, parcelles n° 329-332. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/2).

Référence du document reproduit :

- **Plans cadastraux napoléoniens. Botz-en-Mauges. 1827.** (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4 / 36).

IVR52_20244900130NUCA
Date de prise de vue : 2024
(c) Archives départementales de Maine-et-Loire ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

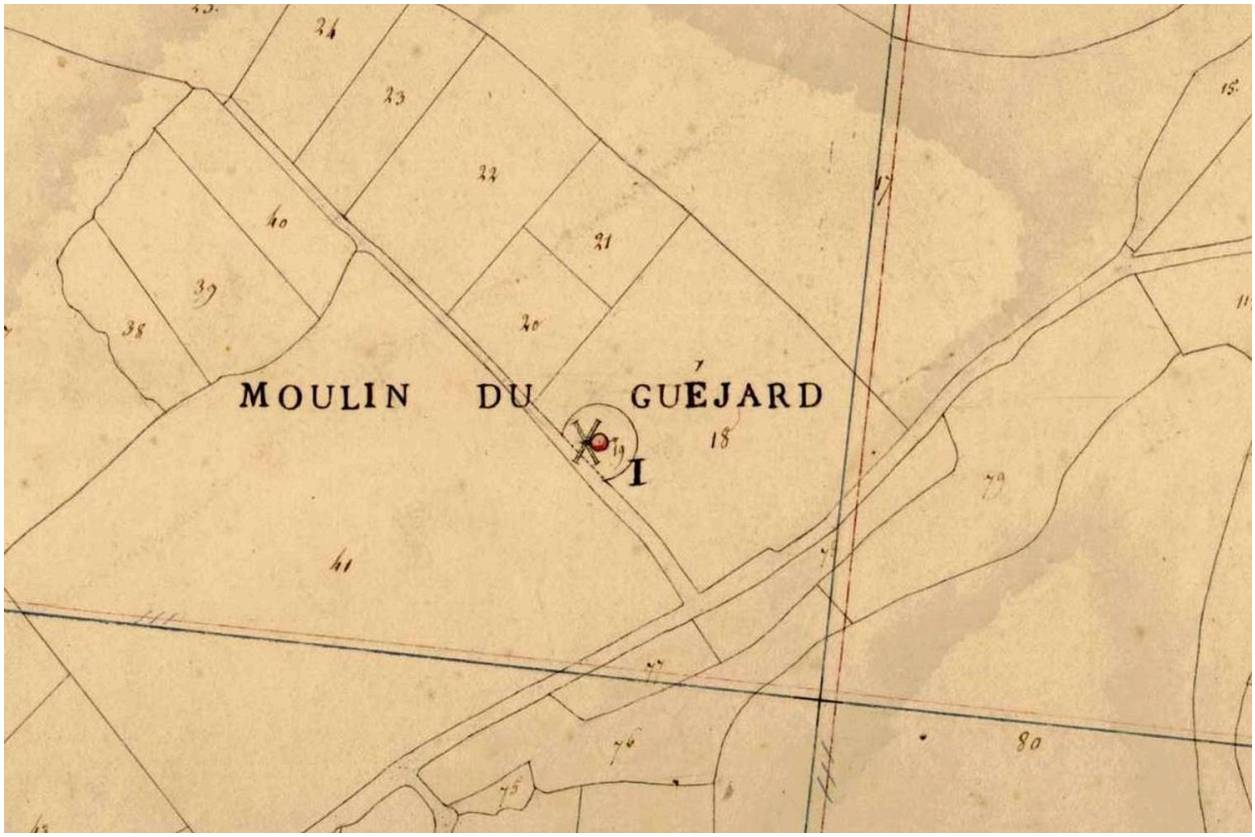

Le moulin à vent du Gué-Jard (4). Extrait du plan cadastral de 1827, section B1, parcelle n° 19. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/4).

Référence du document reproduit :

- **Plans cadastraux napoléoniens. Botz-en-Mauges. 1827.** (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4 / 36).

IVR52_20244900129NUCA
Date de prise de vue : 2024
(c) Archives départementales de Maine-et-Loire ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

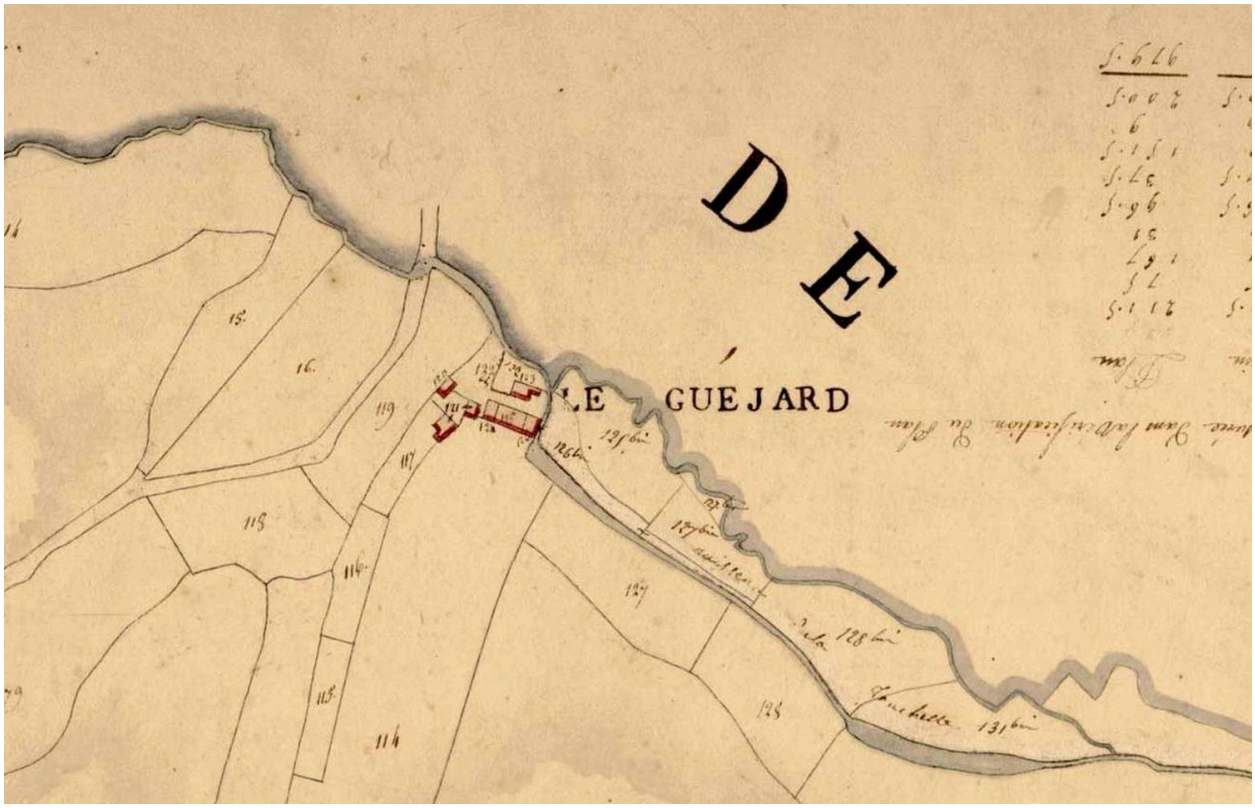

Le moulin à eau du Gué-Jard (5). Extrait du plan cadastral de 1827, section B1, parcelle n° 123. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/4).

Référence du document reproduit :

- **Plans cadastraux napoléoniens. Botz-en-Mauges. 1827.** (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4 / 36).

IVR52_20244900128NUCA
Date de prise de vue : 2024
(c) Archives départementales de Maine-et-Loire ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le moulin de la Maison-Neuve (6). Extrait du plan cadastral de 1827, section C2, parcelle n° 398. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/8).

Référence du document reproduit :

- **Plans cadastraux napoléoniens. Botz-en-Mauges. 1827.** (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4 / 36).

IVR52_20244900127NUCA
Date de prise de vue : 2024
(c) Archives départementales de Maine-et-Loire ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

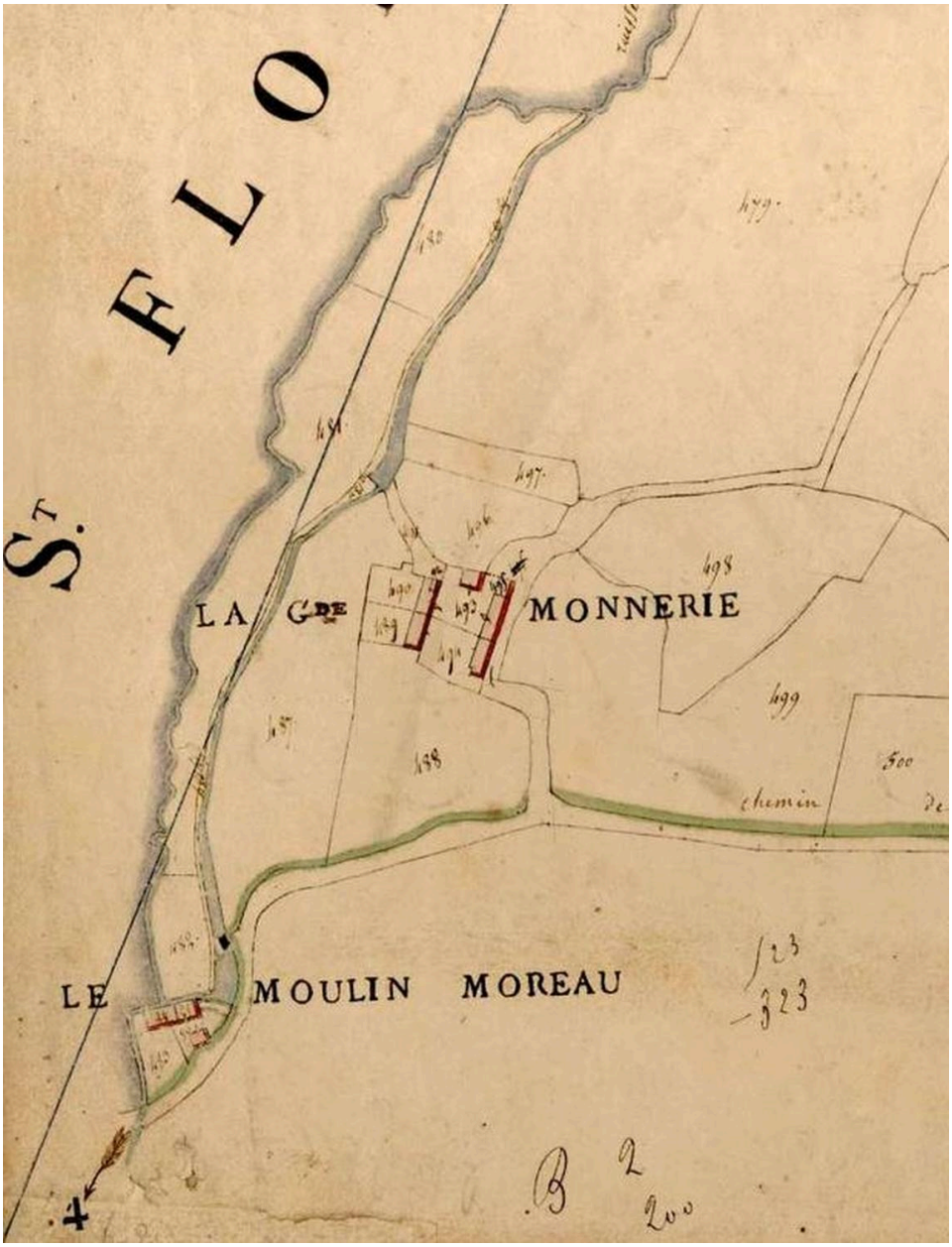

Le Moulin-Moreau (7). Extrait du plan cadastral de 1827, section B2, parcelle n° 484. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/5).

Référence du document reproduit :

- **Plans cadastraux napoléoniens. Botz-en-Mauges. 1827.** (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4 / 36).

IVR52_20244900126NUCA
Date de prise de vue : 2024
(c) Archives départementales de Maine-et-Loire ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

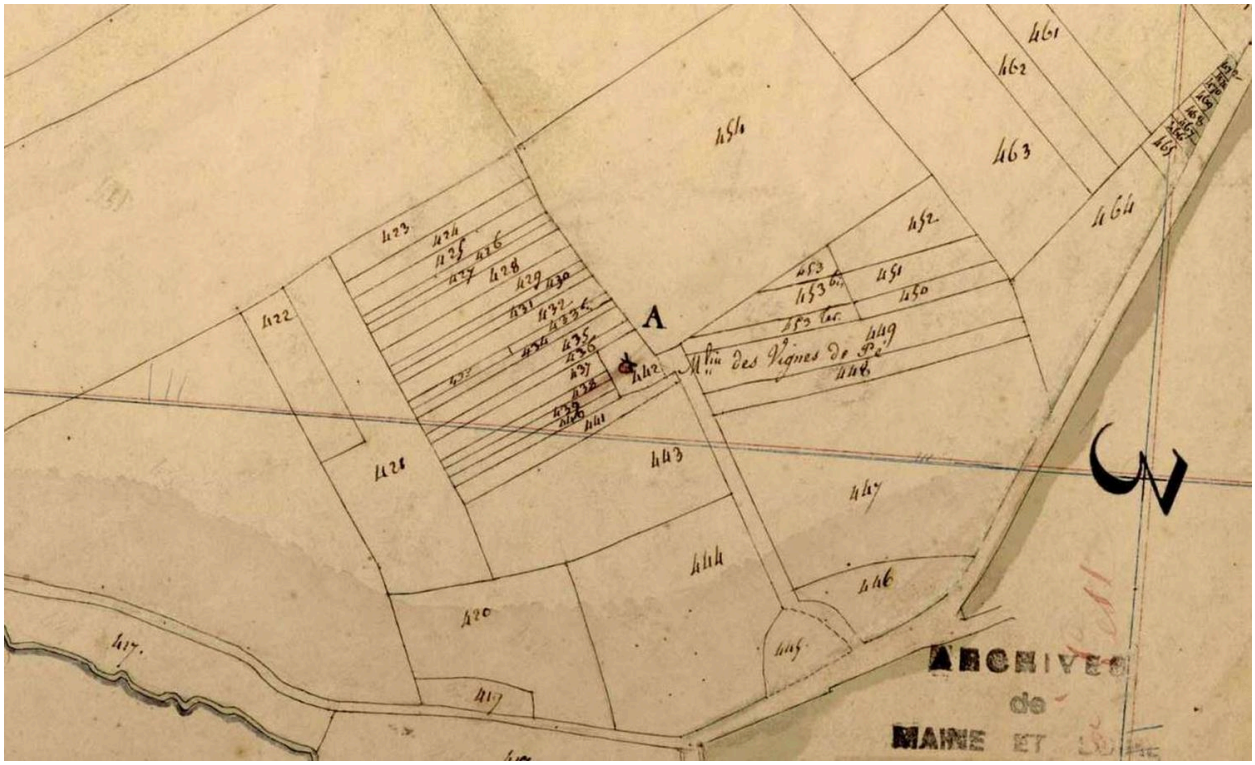

Le moulin à vent des Vignes de Pé (8). Extrait du plan cadastral de 1827, section C2, parcelle n° 442. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/8).

Référence du document reproduit :

- Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4 / 36/ 8. Cadastre de 1827, section C2 de la Hallopière, parcelle n° 442.

IVR52_20244900120NUCA
Date de prise de vue : 2024
(c) Archives départementales de Maine-et-Loire ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le moulin de la Vigne du Pé (8), vu depuis le sud.

IVR52_20244900373NUCA
Auteur de l'illustration : Armelle Maugin
Date de prise de vue : 2024
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

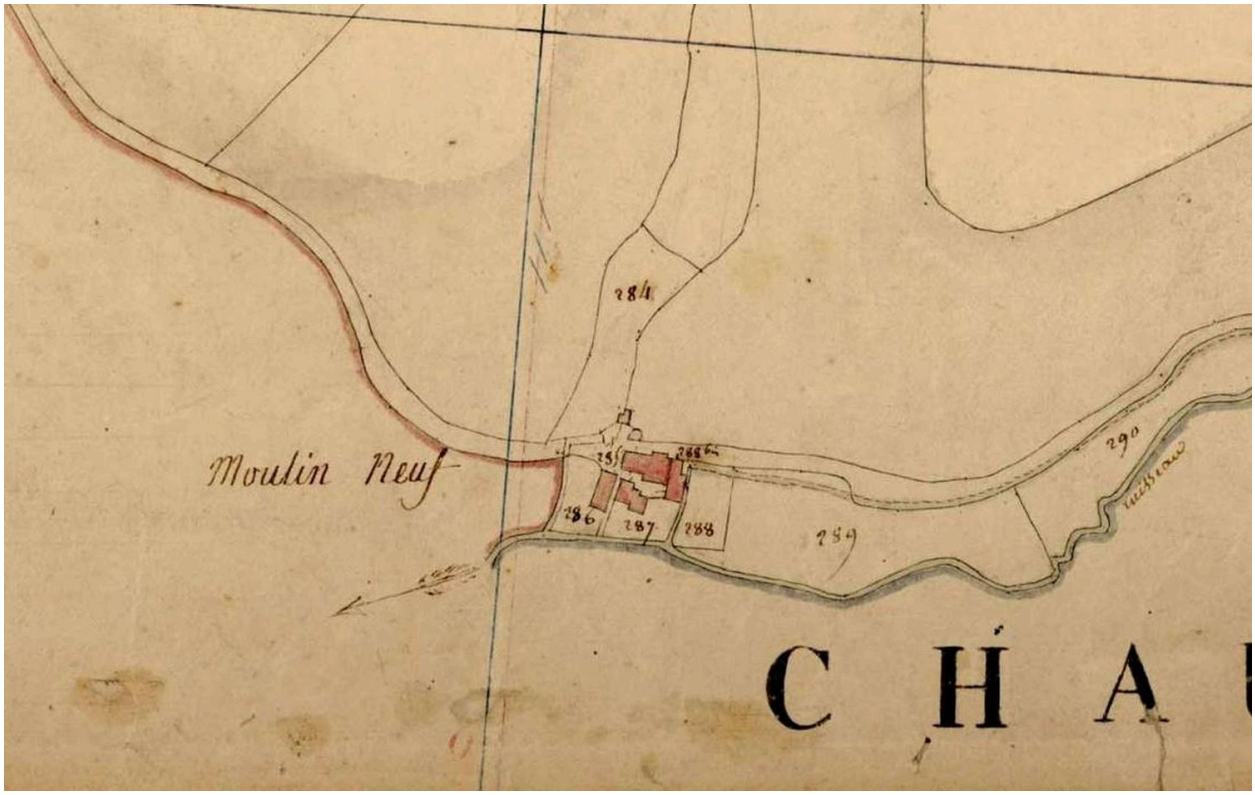

Le Moulin-Neuf (9). Extrait du plan cadastral de 1827, section C2, parcelle n° 288. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/8).

Référence du document reproduit :

- **Plans cadastraux napoléoniens. Botz-en-Mauges. 1827.** (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4 / 36).

IVR52_20244900125NUCA
Date de prise de vue : 2024
(c) Archives départementales de Maine-et-Loire ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le Petit-Moulin (10). Extrait du plan cadastral de 1827, section A1, parcelles n°316-317. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/2).

IVR52_20244900124NUCA
Date de prise de vue : 2024
(c) Archives départementales de Maine-et-Loire ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le moulin à vent de la Pièce (11). Extrait du plan cadastral de 1827, section C2, parcelle n° 408. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4/36/8).

Référence du document reproduit :

- **Plans cadastraux napoléoniens. Botz-en-Mauges. 1827.** (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 4 / 36).

IVR52_20244900121NUCA
Date de prise de vue : 2024
(c) Archives départementales de Maine-et-Loire ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Grévisse. Détail de la chaussée de l'ancien moulin à eau.

IVR52_20244901194NUCA
Auteur de l'illustration : Mathilde Vozza
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation